

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Sondage Léger auprès des employeurs de jeunes au Québec

**DES EMPLOYEURS GÉNÉRALEMENT SOUCIEUX DE LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE, MAIS PLUS DE GESTES SONT NÉCESSAIRES**

Montréal, le 17 février 2020 – À l’occasion des Journées de la persévérance scolaire qui se déroulent du 17 au 21 février 2020, le Réseau québécois pour la réussite éducative a mandaté la firme de sondage Léger afin de connaître la perception des employeurs quant à leur rôle dans la réussite éducative des jeunes qu’ils emploient. Bien que les résultats soient encourageants, il demeure important de poursuivre le travail de sensibilisation et d’accompagnement.

Un désir de bien faire

Les résultats du sondage témoignent que les employeurs ont définitivement à cœur la réussite éducative, mais qu’ils peuvent poser plus d’actions concrètes en ce sens. En effet, 69% des entreprises sondées affirment accorder une grande importance à la réussite éducative de leurs employés, mais seulement le tiers (31%) des répondants donnent systématiquement des encouragements à persévérer. Certains gestes favorisant la réussite scolaire sont cependant posés de façon plus automatique par les répondants, comme la validation des disponibilités avant d’élaborer des horaires (71%) et la démonstration de flexibilité lors des périodes d’examens (65%).

Il est essentiel de considérer que les gestes posés pour encourager la persévérance scolaire sont de gestes parfois très simples, parfois plus structurants dans l’entreprise comme :

- Permettre une flexibilité d’horaire par des outils technologiques (application ou groupe Facebook) ;
- Prendre quelques minutes pour vous informer de leurs études et de leurs résultats scolaires ;
- Discuter avec vos étudiants-employés de leurs aspirations professionnelles ;
- Rembourser une partie des frais de scolarité lorsqu’un étudiant-employé poursuit ses études ;
- Mettre en place un programme de bourses de persévérance scolaire.

Un contexte difficile de rareté de main-d’œuvre

Les résultats de ce sondage sont teintés par le contexte actuel de rareté de main-d’œuvre. Cette réalité ajoute des défis considérables pour les employeurs qui souhaitent conserver

et attirer des employés loyaux. En effet, devant le manque d'employés, seulement 29% des répondants affirment qu'il est très facile d'encourager les jeunes employés à terminer leurs études. Parmi les employeurs qui posent peu ou pas de gestes, près du quart (24%) trouverait une motivation dans le fait de savoir qu'ils vont récolter les bénéfices d'avoir des employés mieux formés. Il est intéressant de souligner que les employeurs sondés sont issus du commerce de détail et de l'alimentation.

Les résultats de ce sondage confirment l'importance de poursuivre les efforts de sensibilisation et d'accompagnement de tous les acteurs impliqués auprès des jeunes, notamment leurs employeurs, afin que ces derniers puissent jouer un rôle positif dans l'obtention d'un diplôme scolaire ou d'une qualification. Le Réseau québécois pour la réussite éducative entend poursuivre le dialogue de sensibilisation auprès des employeurs et avec ses membres, dans l'objectif unilatéral que tous les adultes qui côtoient les jeunes quotidiennement soient en mesure de poser des gestes qui assureront leur persévérance scolaire.

Citations

« Nous sommes heureux de constater le grand engagement des employeurs et leur désir d'en faire davantage. Par contre, la situation de rareté de main d'œuvre fragilise la mise en place de conditions favorables à la réussite éducative des jeunes travailleurs encore aux études. Nous souhaitons poursuivre les efforts de sensibilisation et d'accompagnement entamés en tissant les collaborations nécessaires afin que les employeurs posent davantage de gestes concrets. »

Audrey McKinnon, directrice de campagne JPS, Réseau québécois pour la réussite éducative

« Selon les derniers chiffres, quelque 136 000 jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni sur le marché du travail, ni aux études, ni en formation. Et c'est sans compter les enfants et les jeunes de 0 à 14 ans qui se trouvent déjà en situation de vulnérabilité. Nous avons tous la responsabilité d'être à l'écoute, de tenir compte du parcours de chacun et de créer les conditions pour que le Québec soit une société solidaire, juste et inclusive où chaque jeune puisse se réaliser et y participer pleinement. »

Jean-Marc Chouinard, président, Fondation Lucie et André Chagnon

« Les résultats de ce sondage sont encourageants, mais démontrent la nécessité de poursuivre le travail de sensibilisation.auprès des employeurs, mais également de l'ensemble de la population, afin que tous réalisent l'importance de poser des petits gestes pour encourager nos élèves à persévérer dans leurs études. Je crois fermement que les entreprises ont tout intérêt à se rapprocher de la réalité scolaire de leurs jeunes employés et à les encourager à persévérer à travers leur parcours éducatif. Plusieurs mesures pouvant satisfaire autant l'employeur que l'étudiant peuvent être mises en place. À terme, tout le monde y gagne : les entreprises s'assurent d'une main-d'œuvre qualifiée et motivée et les étudiants profitent de milieux hautement propices à l'apprentissage. »

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Le sondage a été conduit au téléphone du 18 novembre au 13 décembre 2019, auprès de 1 000 décideurs dans des PME à travers l'ensemble du Québec. À titre indicatif, un

échantillon probabiliste de même taille (n=1 000) aurait une marge d'erreur de $\pm 3,1$ et ce, 19 fois sur 20 (dans 95 des cas).

À propos du Réseau québécois pour la réussite éducative

Le Réseau québécois pour la réussite éducative est le fruit de la volonté de ses membres de travailler de façon concertée et collective et de développer un réseau efficient qui répond à leurs besoins. Riche d'un savoir-faire, d'une expertise reconnue et d'une capacité indéniable à mobiliser les forces vives d'un milieu en faveur de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, les IRC agissent collectivement au sein d'un espace interrégional depuis 2005. Les JPS se déroulent cette année du 17 au 21 février 2020.

À propos des Journées de la persévérance scolaire

Pour une 2^e année consécutive, Laurent Duvernay-Tardif est le porte-parole des JPS. Célébrées chaque année au Québec durant la 3^e semaine du mois de février et portées par les Instances régionales de concertation (IRC), ces journées sont l'occasion de tous nous rappeler que parfois un simple geste d'encouragement à persévérer peut avoir un impact positif très important. Elles visent également à rappeler aux élèves, aux parents, au personnel du réseau scolaire, aux employeurs et à l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux qu'ils sont tous indispensables et ont un rôle à jouer dans la persévérance scolaire des jeunes.

-30-

Pour tout renseignement :

Véronique Blais
TACT
Cellulaire : (514) 241-2686
vblais@tactconseil.ca